

A Saint Armel, le 21 mars 2025

Aux Membres du Conseil Municipal de
Saint Armel

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil municipal aura lieu dans la salle Marie le Franc :

Le Vendredi 28 mars à 18 heure 30.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, l'assurance de ma considération distinguée.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 27 janvier 2025,

- 01 Compte Financier Unique – budget commune 2024,
- 02 Compte Financier Unique – budget mouillages 2024,
- 03 Compte Financier Unique – budget CCAS 2024
- 04 Affectation du résultat 2024 du budget commune,
- 05 Affectation du résultat 2024 du budget mouillages
- 06 Affectation du résultat 2024 du budget CCAS
- 07 Vote des taux des taxes communales 2025
- 08 Vote du budget primitif 2025 de la commune
- 09 Vote du budget primitif 2025 des mouillages
- 10 Vote des subventions 2025 du budget de la commune
- 11 Tableau des effectifs
- 12 Avis sur le projet partenarial de gestion de la demande de logement social 2025-2030 (GMVA)
- 13 Autorisation pour la signature de la convention de partenariat pour la Semaine du Golfe 2025
- 14 Approbation du rapport d'Autorisation Occupation Territoire Zone de Mouillages et d'Equipements Légers sur la commune de Saint Armel
- 15 Autorisation de procéder à la signature d'une convention pour un parking estivale

Informations du Maire : lettre ouverte de soutien à l'OFB
Questions ouvertes des habitants.

Le Maire,
Anne TESSIER-PETARD



POUVOIR

Je soussigné

donne pouvoir à :

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal du
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à

Le

Signature :